

À rapporter en mairie avant le 29 mai 2020

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - TAP - Accueil périscolaire - Accueil adolescent - Transport scolaire
Restaurant scolaire - Séjours

RENSEIGNEMENTS

Renseignements concernant l'enfant

NOM / Prénom Date de naissance

Adresse

État-civil des représentants légaux de l'enfant

Représentant légal 1

NOM / Prénom

Date de naissance

Adresse (si différente de l'enfant)
.....

Tél. fixe Mobile

Courriel

Nom et adresse de l'employeur
.....

Tél. professionnel

Représentant légal 2

NOM / Prénom

Date de naissance

Adresse (si différente de l'enfant)
.....

Tél. fixe Mobile

Courriel

Nom et adresse de l'employeur
.....

Tél. professionnel

Régime allocataire CAF MSA N° d'allocataire
Régime de sécurité sociale du responsable légal de l'enfant Régime général MSA Autre

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence (si différent du représentant légal 1 et 2)

NOM / Prénom Tél.

Adresse

Je soussigné(e) autorise les services municipaux à faire le nécessaire en cas d'urgence :

Soins nécessitant un médecin*

Transport en ambulance*

Hospitalisation*

*Les frais restent à la charge des parents qui auront la possibilité de se faire rembourser par la Caisse d'Assurance Maladie

Espace Usager

La ville de Pempuyre a ouvert un Espace Usager en ligne afin de faciliter les démarches des familles pempuyriennes. Depuis cet espace il vous est possible de consulter les fréquentations de votre (vos) enfant(s) à l'accueil périscolaire, de réserver les présences de votre (vos) enfant(s) pour les accueils de loisirs, consulter et régler vos factures en ligne ...

Autorisez-vous la ville à créer votre Espace Usager ? Oui Non

SERVICE(S) MUNICIPAL(S) SOUHAITÉ(S)

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (de 3 à 17 ans, les mercredis après-midi et vacances scolaires)

TAP (de 15h45 à 16h45 les lundis, mardis et jeudis en période scolaire)

Accueil Périscolaire

Accueil Adolescent

Transport scolaire

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au transport scolaire, une fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur le site de la ville www.parempuyre.fr ou vous avez la possibilité de la retirer à l'accueil du Pôle Enfance Jeunesse de la Mairie.

Restaurant scolaire

Merci de compléter le document Ansamble ci-joint pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire.

FACTURATION DES SERVICES MUNICIPAUX

(Accueil de loisirs, accueil périscolaire, École Municipale d'Art, Bibliothèque...)

La facturation est à adresser à :

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Autre (précisez) :

Type de règlement souhaité :

Au guichet de la mairie (espèces, chèques, CESU, ANCV)

En ligne via l'Espace Usager

Prélèvement automatique (pour une première demande, merci de retirer un dossier au service régie de la mairie)

AUTORISATIONS

J'autorise la ville de Parempuyre à transmettre mes coordonnées (téléphones et courriels) à l'Éducation nationale Oui Non

J'autorise la ville de Parempuyre à m'envoyer des courriels d'information relatifs à l'accueil des enfants, au fonctionnement des services municipaux liés à l'enfance Oui Non

Droit à l'image

Dans le cadre des activités conduites par les différentes structures jeunesse municipales, des films ou des photos peuvent être réalisés. Ces productions sont susceptibles de faire l'objet d'une diffusion publique ou d'une publication à seule fin d'information. Ainsi, j'autorise les services municipaux à filmer ou à prendre des photographies de mon enfant dans le cadre évoqué ci-dessus : Oui Non

La ville de Parempuyre informatise les données fournies

L'ensemble des informations demandées nous est nécessaire pour vous inscrire ou pour inscrire un mineur dont vous êtes le responsable légal à un service municipal. Certaines de ces informations permettent aux services municipaux de correctement identifier l'enfant et de disposer des éléments essentiels pour garantir sa sécurité, et avertir rapidement le cas échéant les bonnes personnes. D'autres sont nécessaires pour pouvoir facturer le service en tenant compte au mieux de votre situation et de vos préférences.

Toutes les données collectées sont traitées informatiquement. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent (Mairie de Parempuyre – 1, avenue Durand Dassier – 33290 Parempuyre – ou regie@parempuyre.fr). La Ville de Parempuyre s'engage à n'utiliser ces données que pour le service municipal sollicité. Elle s'interdit de les utiliser à d'autres fins ou de les céder, à titre gratuit ou onéreux, à qui que ce soit.

Projet éducatif territorial - Projet pédagogique - Règlements intérieurs

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté le projet éducatif territorial, le projet pédagogique ainsi que les règlements intérieurs (des accueils de loisirs, des accueils périscolaires, du transport scolaire et de la restauration scolaire). Documents consultables sur : www.parempuyre.fr.

Pièces à fournir

- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de radiation pour les enfants déjà en cours de scolarité
- Attestation d'assurance 2020/2021
- Attestation de quotient familial CAF ou à défaut le dernier avis d'imposition du foyer (à fournir au plus tard en septembre 2020)
- Copie du jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale et des droits de garde en cas de séparation des parents

Pôle enfance jeunesse

Mairie de Parempuyre
1 avenue Durand Dassier

05 56 95 56 12
secretariat-enfance@parempuyre.fr

Le
Signature